

Nantes, le 16 mars 2023

Compte-rendu n° 43

Objet de la réunion : **Comité Technique Intercommunal (CTI)**
AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE Services Hertzien

Date de la réunion: **14/03/2023**

Lieu: **VISIOCONFERENCE**

ORDRE DU JOUR

1. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE)
2. POINTS D'AVANCEMENT GÉNÉRAUX / ACTUALITÉS
3. CALENDRIER DES PROCHAINS CTI

Participants :

Communes Membres de Nantes Métropole

COMMUNES	ELU(E)	AGENT
BOUGUENAIS	Jean-Luc RÛNFOLA	Aurélie PREVOST
CHAPELLE SUR ERDRE	Philippe LE DUJAL	Jérôme LETHROSNE
NANTES	Franckie TRICHET	Boukmis B. BOUNAB
SAINTE-HERBLAIN	Jérôme SÛLIM (excusé)	Romain MARIOT

Les représentants de Nantes Métropole

GUICHET UNIQUE	REPRESENTANT(E)	FONCTION
NANTES METROPOLE	Boukmis B. BOUNAB	Chargé de mission aménagement numérique territoire
	Antoine PERFETTINI	Chargé de mission aménagement numérique territoire
	Yves ROUILLE	Chargé de mission aménagement numérique territoire

Les représentants des exploitants d'infrastructures radioélectriques (opérateurs)

OPERATEUR	REPRESENTANT(E)	FONCTION
BOUGUENES TELECOM	Tristan BONAMY Mickaël GODARD Maxime DUCHESNE	Responsable relations Territoriales Chef de projet déploiement Négociateur Télécom - AGH Consulting
FREE MOBILE	Samira BOUSLAH Clément ARNOUX	Responsable des Relations Collectivités Territoriales Chargé de Recherche et Négociation
ORANGE	Mélanie GOSMAT	Chargée des relations réseau mobile
SFR	Emmanuelle DESMAS	Chargée de relation patrimoine - région Ouest

1. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE) - Appréciation des communes membres

Conformément à la Charte relative à l'aménagement numérique hertzien de Nantes Métropole, les communes membres siègent au Comité Technique Intercommunal lorsqu'un projet d'implantation concerne leur commune (Article 3.3.2- COMITE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL). L'appréciation de conformité à la charte autorise l'exploitant à déposer une autorisation d'urbanisme sans que cet avis ne préjuge de la décision administrative. Chaque Dossier d'Information Mairie (projet) présenté en séance a reçu un accord de principe ferme du bailleur, propriétaire ou délégataire pour accueillir les stations radioélectriques sur son patrimoine.

Communes	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM)	OPERATEUR	CONFORMITE	COMMENTAIRE
BOUGUENAIS	6 Rue de la Grande Ouche	1	T51622	BOUGUENES TELECOM	-	La commune réaffirme sa non-opposition au projet, toutefois et d'un commun accord, la commune et l'opérateur s'entendent pour reporter l'avis à l'issue de la permanence d'information prévue le 05/04/2023.
LA CHAPELLE SUR ERDRE	LE TERTRE	2	44035_016_01	FREE Mobile (TDF) SFR (BOUGUENES TELECOM)	-	La commune réaffirme sa non-opposition au projet et rappelle le bon déroulement de la permanence d'information du 28/02/23. Devant les interrogations de la commune sur l'opportunité de réduire la taille du support (pylône treillis) et les attentes de BOUGUENES TELECOM d'obtenir, de la part de TDF (Tower Co.), des informations sur les coûts à supporter dans le cas d'une installation à la hauteur proposée sur le support, la commune et les opérateurs s'entendent pour arrêter un avis au plus tard le 31/03/2023. 2 recours gracieux sont en cours de traitement, par la commune, sur ce projet.
NANTES	12 rue du Champ de Tir (Quartier Nantes Erdre)	3	T01211	BOUGUENES TELECOM	OUI	L'opérateur communiquera à la MANT des photos de l'intégration proposée et validée par le bailleur (végétation en résine devant les antennes) pour compléter le Dossier d'Information Mairie et mieux apprécier la qualité de l'intégration paysagère.
SAINTE-HERBLAIN	17 avenue Voltaire	4	4410000049	SFR	-	Compte tenu de l'évolution récente du projet sur le plan de la conception technique, l'opérateur communiquera un nouveau Dossier d'Information Mairie qui sera mis à l'ordre du jour du CTI d'avril.

1.1. SITES EXISTANTS FAISANT L'OBJET D'UNE EVOLUTION PHYSIQUE/ OU LOGICIELLE

ORANGE (TOTE M)

Référence Site	Adresse Postale	Code Postal	Commune
00000143M17-22	Rue Jean-Baptiste Clément	44340	BOUGUENAIS
00024612M17-21	114 Rue de l'Etier	44000	NANTES
00081931M11-21	Le Bois Raguenaïs	44700	ORVAULT

2. POINTS D'AVANCEMENT GENERAUX

- **Signature de la charte métropolitaine d'aménagement numérique hertzien**
 La nouvelle charte a été signée officiellement le 10 février 2023 par les opérateurs, les communes et les représentants des bailleurs sociaux. Celle-ci est téléchargeable sur la page « Aménagement numérique » du site de Nantes Métropole : <https://metropole.nantes.fr/amenagement-numerique>
- **Basse-Goulaine**
 La mission ANT précise la démarche attendue pour passer le projet concernant la commune de Basse-Goulaine en CTI restreint d'ici fin mars :
 les 4 opérateurs fournissent les éléments précisés dans le CR de la réunion du 22 décembre 2022, notamment les cartes de couverture ;
 la mission ANT consolide ces éléments dans un document unique qui sera remis à la commune (la mission ANT sera éventuellement susceptible de demander quelques informations supplémentaires aux opérateurs si elle l'estime nécessaire en vue de trouver le meilleur compromis) ;
 la commune de Basse-Goulaine sera invitée à se prononcer sur la base de cette étude en CTI restreint.
- **Rencontre NANTES METROPLE / NANTES METROPOLE HABITAT**
 La mission ANT précise qu'une rencontre s'est tenue récemment entre Francky Trichet et Nantes Métropole Habitat. Les questions relatives aux implantations antennaires sur les toits terrasse ainsi que l'expérimentation en cours d'une offre « Internet social ».
 Cette rencontre permet d'envisager un travail de fond entre les acteurs de l'aménagement numérique hertzien métropolitain et les bailleurs sociaux pour préciser et mettre en œuvre le cadre de partenariat défini dans la charte.
- **Couverture Fan Zone Coupe du Monde de Rugby 2023**
 Dans le cadre de l'accueil de la coupe du monde de Rugby 2023, le comité d'organisation WRC 23 souhaite installer en partenariat avec la Ville de Nantes une Fan Zone sur le parvis des nefs d'une capacité d'accueil de 10 000 personnes.
 Afin de garantir au participant une qualité de réseau, certains opérateurs souhaitent installer sur l'esplanade des dispositifs antennaires temporaires. Une visite technique est en cours de calage avec le service grand événements et le régisseur du parvis. La mission aménagement numérique du territoire reviendra rapidement vers les 4 opérateurs pour proposer un créneau.
- **Centre Hospitalier Universitaire (Futur CHU)**
 Rencontre CHU / opérateurs / SAMOA, à planifier semaine 13 ou 14 ²⁰²³

3. CALENDRIER - PROCHAINS COMITES TECHNIQUES INTERCOMMUNALES

Le prochain CTI se tiendra le **mardi 18 avril 2023** à 10h (en distanciel - Visioconférence).

A noter qu'il est toujours possible d'organiser des CTI dédiés ou restreints entre deux CTI réguliers. Ils sont organisés à titre exceptionnel au vu du volume de projets présentés par les exploitants d'infrastructures radioélectriques et dans l'objectif de fluidifier leurs traitements. Ces comités sont animés par le guichet unique de Nantes Métropole avec la participation de la ou des communes hôtes.